



EquiQualité Aquitaine

Pour une qualité reconnue de nos élevages



Les attentes des consommateurs et des Collectivités Territoriales en termes de qualité se sont considérablement accrues et concernent aussi bien les produits agroalimentaires que les produits vivants issus de l'élevage. Les équins ne dérogent pas à ce constat.

L'Association des Eleveurs de Chevaux d'Aquitaine propose aujourd'hui aux éleveurs un **dispositif d'accompagnement** leur permettant de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques et de **production d'équidés adaptés à la demande** des acheteurs. Berceau de 4 races et terre d'accueil de nombreuses autres, l'Aquitaine, riche de sa diversité, est en mesure d'offrir un très large éventail de races, valorisées dans de nombreuses utilisations, aux amateurs d'équidés.



Né de la volonté de **faire reconnaître cette diversité et la qualité des élevages** de la région, le dispositif EquiQualité Aquitaine est basé sur une **démarche volontaire** et collective d'éleveurs qui, en s'engageant à user de bonnes pratiques d'élevage, voient leur travail récompensé par l'engagement de leurs produits sur des **circuits de valorisation adaptés au marché**.

R E G I O N



AQUITAINE

En se mettant **directement au service des éleveurs**, EquiQualité Aquitaine constitue un véritable accompagnement pour ceux qui souhaitent progresser dans leurs pratiques et aboutir à la production d'**équidés adaptés au marché**. C'est une réelle démarche de progrès qui contribue à **valoriser le savoir faire des éleveurs en Aquitaine**.

1ère étape : adhérer à la démarche

Socle commun : Je labellise mon élevage

La première étape constitue l'entrée dans la démarche. Il s'agit d'un socle commun à tous les élevages qui a pour but d'attester des bonnes pratiques d'élevage mises en œuvre dans les exploitations. Il porte sur les critères suivants : identification des élevages et des animaux, santé et bien-être, alimentation, environnement.

Pour adhérer à la démarche :

1^{ère} étape : Lisez attentivement le cahier des charges et faites le point sur vos pratiques en remplissant la grille d'auto-évaluation.

2^{ème} étape : Transmettez votre grille d'auto-évaluation remplie à la Commission EquiQualité de l'AECA qui se basera sur cette dernière pour établir un diagnostic de vos pratiques.

3^{ème} étape : En fonction des résultats du diagnostic, la Commission EquiQualité répondra favorablement à votre adhésion ou bien vous indiquera les marges de progrès à mettre en œuvre pour répondre aux critères de labellisation.

Qu'est ce que j'y gagne ?

Cette labellisation est une **reconnaissance de la qualité du travail de l'éleveur** qui lui permet de profiter de l'image de marque collective « EquiQualité Aquitaine ».

La labellisation permet de plus aux éleveurs d'accéder aux **premier et second volets du dispositif Equi'Qualité**. Via le premier volet, des primes seront attribuées aux équidés conservés comme reproducteurs ou présentés lors de certains concours en Aquitaine. Le second volet permettra d'accéder à une autre prime attribuée à chaque équidé sélectionné pour certains concours ou évènements d'envergure nationale ou internationale.

Démarche à suivre

1. Remplir le document d'engagement de l'exploitation à la démarche Equi'Qualité
2. Retourner le document rempli ainsi que les pièces justificatives demandées :

**Bureau de la filière équine – Maison de l'Agriculture
6 parvis des chartrons – 33075 BORDEAUX CEDEX**

Chevaux éligibles à la démarche

L'objectif de la démarche étant de valoriser l'élevage aquitain, seul les équidés nés en Aquitaine sont éligibles aux différents volets de la démarche.



Les 3 volets du dispositif

Volet 1a : Je renforce le cheptel aquitain

Le cheptel équin est très présent dans les milieux ouverts en Aquitaine et contribue avec les autres herbivores à leur entretien. Pas moins de 50 000 ha d'estives dans le massif Pyrénéen et environ 12 000 ha de barthes en bordures de l'Adour constituent autant de paysages protégés en partie par les équins. En s'engageant à conserver leurs reproducteurs, les éleveurs contribuent à conserver et renforcer ce cheptel indispensable à l'entretien des paysages aquitains porteurs de son identité et s'intègrent dans une véritable démarche de développement durable.

Les éleveurs qui s'engageront à conserver durant 3 ans un reproducteur actif dans leurs élevages se verront attribuer, après validation de leur dossier, une prime maximale de 300 € par pouliche et de 500 € par étalon. L'attribution de la prime et son montant feront l'objet d'un arbitrage de la commission qualité de l'AECA. Afin renforcer la qualité du cheptel, seuls les animaux ayant obtenu une certaine note à leur premier concours d'élevage seront éligibles au dispositif. Un processus de contrôle est également mis en place afin de vérifier la mise à la reproduction des équidés engagés.

Dans le cas des Anglo-Arabe, le renforcement du cheptel est encouragé par une prime à la naissance de poulains en race pure. Les éleveurs recevront une prime de 500€ par poulain issu d'un croisement en race pure.

Equidés		Condition d'éligibilité	Condition de validation
Pouliches / Ânesses	Traits	Femelle de 3 ans ayant obtenu la note minimale de 15 à 2 ans aux modèles et allures	Présentation du certificat de saillie 2014 pour les 3 ans et 2015 pour les 2 ans.
	APY		
	Landais	Femelle de 3 ans ayant obtenu la note minimale de 14 à 2 ans aux modèles et allures	
	Pottok	Femelle de 2 ou 3 ans présentée au concours de Sare en 2014	
Etalons	Traits, Landais, Pottok, APY	Etalon agréé acheté OU issu de l'élevage et agréé, dans les 12 derniers mois et n'ayant pas bénéficié d'Equi'qualité Aquitaine en 2013	Présentation de la facture d'achat ou présentation du document d'agrément
Naissance	Anglo-Arabe	Croisement en race pure	Justificatif de naissance du poulain

Démarche à suivre

1. Adhérer à la démarche et respecter le cahier des charges des « Bonnes pratiques d'élevage en Aquitaine »
2. Remplir le formulaire « Volet 1a- Renforcement du cheptel »
3. Retourner le document rempli ainsi que les pièces justificatives demandées à :

**Bureau de la filière équine – Maison de l'Agriculture
6 parvis des chartrons – 33075 BORDEAUX CEDEX**

Volet 1b : Je valorise mes équidés

L'objectif de la démarche qualité est d'encourager une production équine de qualité adaptée aux attentes du marché. En ce sens, un dispositif d'encouragement à la valorisation des produits est mis en place. Il soutient les démarches de valorisation engagées par les éleveurs (concours ou ventes collectives) par l'attribution d'une prime plafonnée selon le type de valorisation. L'attribution de la prime et son montant feront l'objet d'un arbitrage de la commission qualité de l'AECA.

Démarches de valorisation éligibles :

Race	Valorisation	Lieu	Période	Plafond
Toutes races	Label Loisirs Junior	Equitaine	Mai	500 €
Pur-sang arabes	Concours de yearling	Equitaine	Mai	500 €
Chevaux de sport	Concours de yearlings	Nerac	Juin	500 €
Trotteurs	Concours de yearlings	Agen	Juin	500 €
Galopeurs	Ventes aux enchères	Deauville	Février – Décembre	500 €
		Saint Cloud	Mai – Octobre	
		La Teste	Septembre	
		Lion d'Angers	Novembre	
	Concours modèles et allures	Haras du Pin	Juillet	

Démarche à suivre

1. Adhérer à la démarche et respecter le cahier des charges des « Bonnes pratiques d'élevage en Aquitaine »
2. Remplir le formulaire « Volet 1b – Valorisation des équidés »
3. Retourner le document rempli ainsi que les pièces justificatives demandées à l'adresse suivante :

**Bureau de la filière équine – Maison de l'Agriculture
6 parvis des chartrons – 33075 BORDEAUX CEDEX**

Volet 2 : J'assure la promotion de la filière

En apparaissant lors d'évènements d'envergure nationale et internationale, les meilleurs chevaux issus de la démarche participeront à la promotion de l'élevage aquitain et du dispositif de qualité dont ils sont issus. Une prime de 500 € sera accordée à chaque cheval participant aux concours de haut niveau listés ci-dessous :

Race	Evènement	Lieu	Période
Anglo-arabe	Finale nationale des modèles et allures	Pompadour	Septembre
	Journée internationale de l'Anglo-arabe	La Teste	Septembre
Selle français	Finale nationale des modèles et allures	Saint-Lô	Août - Octobre
		Fontainebleau	Septembre
		Lyon	Octobre
Pur sang arabe	Championnats du monde	Paris	Décembre
	Coupe des nations	Aix-la-Chapelle	Septembre
	Championnat de France	Pompadour	Août
Poneys Français de Selle	Finale nationale des modèles et allures	Sologne	Août
Welsh/ Connemara	Finale nationale des modèles et allures	Pompadour	Août
New-Forest	Finale nationale des modèles et allures	Lagesse	Août
Shetland	Finale nationale des modèles et allures	Lignières en Berry	Septembre
Halflinger	Finale nationale des modèles et allures	Lignières en Berry	Août
Dartmoor	Finale nationale des modèles et allures	Paris	Août
Chevaux d'endurance	Finale nationale des modèles et allures	Montpazier	Septembre
Traits	Sommet de l'élevage	Cournon	Octobre
Anes	Finale Nationale d'utilisation	Paris	Décembre
Toutes races	Concours général agricole	Paris	Février
	Trophée des Elites loisirs	Lyon	Novembre
	Finale SHF – CSO chevaux	Fontainebleau	Septembre
	Finale SHF – CSO poneys	Sologne	Août
	Finale SHF - CCE	Pompadour	Septembre
	Finale SHF - Dressage	Saumur	Septembre
	Finale SHF - Endurance	Uzès	Octobre

Démarche à suivre :

1. Adhérer à la démarche et respecter le cahier des charges des « Bonnes pratiques d'élevage en Aquitaine »
2. Remplir le formulaire « Volet 2 – Promotion de la filière »
3. Retourner le document rempli ainsi que les pièces justificatives demandées à :

**Bureau de la filière équine – Maison de l'Agriculture
6 parvis des chartrons – 33075 BORDEAUX CEDEX**

Pour résumer

Socle commun : Respecter le cahier des charges des « Bonnes pratiques d'élevage en Aquitaine »

En adhérant à ce dispositif, je m'engage d'abord à respecter les pratiques d'élevage listées dans le cahier des charges, portant sur l'identification de mon exploitation et de mes équidés, la santé et leur bien être, leur alimentation et l'environnement. J'accède ainsi à l'ensemble du dispositif EquiQualité Aquitaine composé de 3 volets qui me permettent d'engager mes équidés dans 3 types de démarches primables.

Volet 1a	Volet 1b	Volet 2
Renforcement du cheptel	Valorisation des équidés	Promotion de la filière
J'engage mes équidés en tant que reproducteurs . Pré-requis : avoir participé à un concours d'élevage en ayant obtenu une certaine note selon les races, naissance d'un poulain en race pure pour les Anglo-Arabs. Prime : plafonnée à 300 € par pouliche, 500 € par étalon et par jument Anglo-Arabe.	Je valorise mes équidés en vue de les commercialiser en participant à des concours ou ventes. Prime : plafonnée à 500 €.	Je valorise mes équidés et assure la promotion de la filière équine d'Aquitaine lors de manifestations de grande envergure. Prime : plafonnée à 500 €.

Tous les documents sont disponibles sur le site de
l'Association des Eleveurs de Chevaux d'Aquitaine :
www.chevaux-aquitaine.fr

Les demandes d'adhésion doivent être adressées **avant le 15 juillet 2015** à l'adresse suivante :

Bureau de la filière équine
Maison de l'Agriculture
6 parvis des chartrons
33075 BORDEAUX CEDEX

Pour plus de renseignements :

Chloé LACAZE
05.56.81.09.80
chloelacaze@chevaux-aquitaine.fr